

Partager des données dans la cellule de veille

Apports de l'ENT

- accès sécurisé aux données,
- environnement institutionnel,
- accès pour les personnels ayant plusieurs lieux de travail,
- qualité de service améliorée pour les familles.

Services et outils utilisés
Blog, Agenda, Dossiers partagés

Populations concernées
Direction, Personnels membres de la cellule de veille

Le scénario pédagogique complet :

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/17236083/0/fiche_ressourcepedagogique/

Liens utiles :

Usages pédagogiques et pratiques avancées de l'ENT :

- http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/31835928/0/fiche__pagelibre/

Usages et pratiques e-lyco : les fiches :

- <http://www.e-lyco.fr/actualites/usages-et-pratiques-7801.htm>

Le portail e-lyco du lycée :

- <http://menard.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Dans un établissement scolaire, de nombreuses données sont confidentielles. Comment les rendre accessibles facilement aux personnes habilitées sans créer une atteinte à la sécurité ?



Mots clés : partager, collaborer, communiquer

La cellule de veille de l'établissement se réunit régulièrement pour faire le point sur des situations d'élèves complexes (difficultés d'ordre social, psychologique, médical) mettant en jeu leur réussite scolaire.

Les sujets abordés étant sensibles, **les données recueillies au cours des échanges sont confidentielles**, généralement centralisées dans un tableur partagé sur le réseau administratif de l'établissement.

Utilisé par plusieurs personnes, la confidentialité du fichier impose une rigueur dans son utilisation et sa transmission (même si par précaution, ce fichier ne contient jamais clairement les noms et coordonnées des élèves).

La problématique

De par leur fonction, certains personnels sont amenés à partager leur temps de travail entre plusieurs lieux ; ainsi la Conseillère d'Orientation reçoit-elle parfois les familles au Centre d'Information et d'Orientation (CIO), donc hors du lycée.

Hors de l'établissement, à moins d'en disposer d'une copie sur une clé USB, il est dès lors très difficile d'avoir accès au fichier de suivi des élèves pour les situations concernées. Par ailleurs, pour des raisons de confidentialité et de paternité des données, il n'est pas envisageable d'héberger ce type de document sur un service tierce privé.

L'arrivée de l'ENT est alors apparue comme le moyen d'assurer un accès sécurisé aux données confidentielles quel que soit le lieu, tout en favorisant les échanges grâce à des temps de réponse immédiats.

La mise en œuvre dans e-lyco

Une rubrique Cellule de veille est donc créée par le chef d'établissement dans un espace de l'ENT permettant un accès limité aux seuls membres de la cellule ; les services blog (pour le suivi écrit des situations) et agenda (pour arrêter et diffuser le calendrier des réunions) y sont activés.

Un article de blog est rédigé pour chaque cas suivi : l'évolution de la situation y est reportée à chaque réunion de la cellule de veille par le chef d'établissement, seul rédacteur de la rubrique (les autres membres ayant un accès en lecture au blog - On peut aussi donner des droits de rédaction à tous les membres, leur permettant d'annoter la fiche concernée en direct).

L'avantage indéniable de cette configuration est l'absence de fichier associé, donc pas de copie de fichier possible sur une clé USB, ni de nécessité de disposer sur son ordinateur du logiciel tableur adéquat. Ainsi la confidentialité et la sécurité des données sont-elles facilement assurées.

Une autre alternative

Parfaitement adaptée à un nombre de cas suivis limité, les fonctions de tri du tableur peuvent manquer à ceux qui souhaitent croiser les données ou effectuer des vues synthétiques de suivi.

Une autre solution consiste à joindre le fichier unique de suivi (tableur) à la seule page de la rubrique (ou de le partager par le service dossier) : il est accessible d'un clic quelque soit le lieu et est mis à jour à chaque réunion de la cellule de veille. Mais cette solution est moins avantageuse puisque le risque qu'une copie du fichier circule n'est plus exclu.

Le bilan

Une mise en place très facile qui permet une sécurisation des données, et un accès non tributaire du lieu et de l'horaire pour les personnels ayant plusieurs lieux de travail. Par ailleurs, les données personnelles restent ainsi dans un environnement institutionnel.